Mairie de quartier (France Services Epernay-Bernon)

La Mairie de quartier, labellisée France Services, est un service de proximité et d’accueil qui répond aux besoins quotidiens des habitants en matière de démarches administratives. Il est également possible d'accéder à des permanences de services publics.



Services :

- démarches administratives : inscription et changement d’adresse sur les listes électorales, attestation d’accueil, recensement citoyen, demande de duplicata du livret de famille, demande d’extrait ou de copie intégrales d’actes d’état civil, inscriptions scolaires et périscolaires (démarche également accessible en ligne) ;
- accompagnement des usagers à l’utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires* ;
- mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires* ;
- identification des situations individuelles nécessitant d’être portées à la connaissance des opérateurs partenaires*.

* ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, DGFIP, La Poste, Caisse Nationale Assurance Maladie (CNAM), Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), MSA et CAF.

Permanences :

Le Point Justice :

Un lieu d’accueil, d’écoute, d’information et d’orientation.
C'est un service entièrement gratuit d’aide, d’accompagnement et de médiation avec les services publics ou associatifs, en cas de difficultés administratives, juridiques, d’endettement, de santé...
Le Point Justice délivre aussi des bons de consultation (sous conditions de ressources) et des bons d’aide aux victimes qui permettent d'obtenir un conseil gratuit auprès d'un avocat.

- Le Délégué du Défenseur des droits : jeudi de 9h à 11h (sur rendez-vous au 03 26 55 76 60)
- Les conciliateurs de justice : sur rendez-vous au 03 26 55 76 60
- Le Mouvement d’Action et de Réflexion pour l’accueil et l’insertion Sociale - le MARS : sur rendez-vous au 03 26 55 76 60
- L'Union Départementale des Associations Familiales - UDAF
- Permanences d’avocats - CDAD : le lundi de 9h à 12h (sur rendez-vous au 03 26 55 76 60)
- Le collectif interculturel d’accompagnement de migrants - CIAM : sur rendez-vous au 03 26 55 76 60
- Confédération Locale du Cadre de Vie - CLCV : lundi de 18h à 19h (sur rendez-vous au 03 26 51 09 11)
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale APF (Association des Paralysés de France) : une fois par mois, le vendredi de 14h à 16h30 (sur rendez-vous au 03 26 55 76 60)
- L'écrivain public numérique : le lundi matin et jeudi après-midi (sur rendez-vous au 03 26 55 76 60)
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : sur rendez-vous au 03 26 55 76 60
- UFC Que Choisir : sur rendez-vous au 03 26 55 76 60

- Les conseillers en évolution professionnelle : sur rendez-vous au 09 72 01 02 03

Emploi / Formation :

- Le Point Information Emploi : un service proposé par la Mairie de Quartier grâce à une convention de partenariat avec France Travail. Il propose une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, sur rendez-vous, une aide à l'utilisation du site internet, la diffusion d'informations d'ordre général émanant de France Travail
- La Mission Locale : les mardis de 9h à 12h (sur rendez-vous au 03 26 55 73 00)

La Mairie de quartier, c'est aussi :

- **Une salle polyvalente** (salle Odile-Kopp)
- **Des services numériques :** accès libre à 2 postes informatique et à la connexion internet, impression et / ou photocopie gratuite de documents en lien avec l'emploi ou la scolarité

Coordonnées

1, avenue de Middelkerke
51200
Epernay
03 26 55 76 60
Contact

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Liens utiles
Formulaire contact